

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
24/11/2021	14/12/2021	2021-11891

1. Intitulé du projet

Construction d'un atelier de fabrication

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom **TOMAT**

Prénom **Laurent**

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

LTF

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Laurent TOMAT

RCS / SIRET

4 2 3 0 2 2 0 0 3 0 0 0 2 8

Forme juridique **SARL**

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47. Premiers boisements et déboisements en vue de la reconversion de sols.	Défrichement d'un boisement à hauteur de 14 381 m ² . Surface de l'assiette foncière : 3,2 ha surface de l'aménagement : 1,4 ha environ

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la construction d'un atelier de fabrication, d'une surface d'entreposage et de bureaux pour le compte de la Société TOMAT et d'autres entités ayant trait aux fermetures (AFM, ...). A terme, ce seront 60 emplois qui seront sur le site.

Ce projet est complété par la création de logements de fonction, d'un jardin collectif et d'un jeu de boules notamment (cf annexe).

L'emprise de l'aménagement fera l'objet d'un défrichement préalable. Les espaces naturels existants seront au maximum conservés autour des aménagements.

Des essences d'arbres seront plantés pour accompagner les stationnements en éco-végétal et des espaces libres pour un jardin partagé. Ses essences seront locales et identiques à celles existantes à proximité(petit chêne, châtaigner...).

4.2 Objectifs du projet

Il s'agit d'une relocalisation du site de production de la société TOMAT qui emploie actuellement 50 personnes environ.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

D'un point de vue chronologique, les travaux consisteront à :

- défricher le boisement ;
- niveler les terrains si nécessaire;
- édifier les nouveaux bâtiments ;
- réaliser le raccordement des réseaux ;
- aménager les voies de circulation et les aires stationnement ;
- aménager les espaces verts et les ouvrages de gestion des eaux pluviales

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'entrée du site se fera rue Edouard Branly et le cheminement et la sortie par la voie parallèle à la rue Chambrelent.

La voie à l'arrière du bâtiment sera occasionnellement utilisée pour accéder aux portes du bâtiment stockage. Elle pourra aussi servir de voie Pompier. Son prolongement mènera aux logements de fonction.

Il est prévu, comme la réglementation l'exige pour les bâtiments supérieurs à 1 000 m², 1/3 de la surface soit 1 026 m² de toiture en panneaux photovoltaïques..

Un projet de ruche dans la zone nord est actuellement à l'étude.

Le jardin collectif sera alimenté en eau via un réservoir alimenté par les eaux de toitures.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est concerné par :

- la loi sur l'eau codifiée (rubrique 2150 relative à la gestion des eaux pluviales) en régime déclaratif
- une demande d'autorisation de défrichement au titre du code forestier.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surfaces bâties – Phase 1	4 985 m ²
Voiries	4 671 m ²
Surfaces planchers – Phase 1	4 688 m ²
Photovoltaïque	30 % mini de la surface plancher
Logistique	1 026 m ² (3 420 m ² x 30 %)
Surface globale de l'assiette foncière	3,2 ha
Surface globale des aménagements	1,4 ha environ

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Rue Chambrelent
33160 Saint-Médard-en-Jalles

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 ° 46' 42" O Lat. 44 ° 53' 56" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dans une ZNIEFF II (720030129, Landes, lagunes et mares du nord-ouest bordelais). La ZNIEFF I la plus proche est à 250 m au Nord (720030128, Lagunes et mares du nord-ouest bordelais), d'après les données de l'INPN.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non selon les données du site Observatoire des Territoires.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le premier APPB se trouve à 7 km (FR3800891, Site D'Azuré De La Sanguisorbe De Lesqueblanque), d'après les données de l'INPN.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est à 10 km au Nord-Est de la commune de Lanton, d'après le site Observatoire des Territoires.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non selon la DREAL Nouvelle Aquitaine
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est à 7 km, au Nord, du début de la zone mise en place pour le plan d'exposition au bruit de l'aéroport de Bordeaux.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non selon la DREAL Nouvelle Aquitaine
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site a fait l'objet d'une étude zones humides conformément aux critères d'identification et de délimitation des zones humides fixées par l'arrêté du 24 juin 2008. Cette étude est disponible dans l'étude Faune-Flore jointe en annexe.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN : PPRI prescrit le 02/03/2012 intéresse la commune de Saint-médard en jalles PPRT du site militaire de DGA essais de missiles et Airbus Safran Launchers, approuvé le 09/06/2017. PPRT Saint Medard (Aléas: Effets de suppression et effets thermiques) approuvé le 18/08/2011.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, selon les données de Géorisques.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Saint-Médard en jalles est classée dans la zone de répartition des eaux de l'Aquifère supérieur, de référence : Oligocène à l'ouest de la Garonne, selon les données de la DREAL de Gironde.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non selon les données de la DREAL de Gironde. Le site inscrit le plus proche est le château du Bourdieu et son parc, situés à 5 km à l'Est.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site Natura 2000, au titre de directive habitats (ZSC), le plus proche est à 730 m au sud.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non selon la DREAL Nouvelle Aquitaine

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prélèvement d'eau potable issu du réseau communal AEP pour les besoins sanitaires, domestique et nécessaire à l'activité. L'alimentation en eau du jardin communautaire se fera par un système de récupération des eaux pluviales de toitures.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Dans le cas où des terres excavées seront à exporter hors du site, celles-ci seront évacuées dans les filières adaptées. Il sera recherché tant que possible un équilibre entre déblais et remblais au niveau de l'aménagement. Aucun remblai ne sera déposé dans la zone naturelle préservée.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'étude Faune-Flore jointe en annexe fait état des impacts du projet sur le milieu naturel. Elle présente les mesures d'évitement et de réduction projetées dans le cadre de la réalisation du projet.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Premier site localisé à environ 730 m au Sud du projet. Les effets directs et indirects du projet sur cette zone sont jugés faibles. Les espèces animales et les habitats naturels ayant conduit à la désignation du site Natura 2000 n'ont pas été contactées au droit de la zone d'étude.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone d'étude est située hors du zonage réglementaire associé au PPRI.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera la consommation d'espaces forestiers de 14 381 m ² .
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le zonage du PPRTDGA-Airbus Safran et PPRT Saint Medard ne concerne pas le site.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le zonage du PPRI ne concerne pas le site.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un trafic sera généré quotidiennement par les allées et venues du personnel, des clients et plus occasionnellement, par les livraisons et les interventions des sociétés extérieures d'entretien et de maintenance.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le projet conduira à augmenter le trafic VL et PL de façon peu sensible. Le projet est localisé entre la rue Chambrelent et la rue Montgolfier et à proximité immédiate de l'entreprise AFM. Des nuisances sonores peuvent provenir de la circulation actuelle et de l'activité de l'entreprise voisine.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site n'est pas susceptible d'engendrer d'odeurs lors des son activité</p> <p>Pas de nuisances olfactives hormis les odeurs liées au trafic routier</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<p>Le parking et les façades seront éclairés dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur</p> <p>Le site est concerné par les émissions lumineuses provenant de l'entreprise voisine et de l'éclairage de la rue Montgolfier</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'installation est à l'origine de rejets atmosphériques issues des systèmes de ventilations et de chauffage du futur bâtiment.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet sera à l'origine de rejet d'eaux pluviales et d'eaux usées. Le réseau de collecte des effluents du site sera de type séparatif.</p> <p>Les eaux usées seront rejetées dans le réseau EU de la commune. Les eaux pluviales seront tamponnées et infiltrées par l'intermédiaire d'ouvrages dédiés. En cas d'impossibilité d'infiltration, les eaux seront rejetées au réseau après régulation.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les installations et activités du site produiront les déchets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> -déchets liés à l'activité de bureau : papier, cartons, plastiques, consommables informatiques (toners, cartouches d'imprimantes...); - déchets liés à l'activité de vente notamment, déchets organiques, palettes en bois et autres plastiques, cartons <p>Le projet n'est pas source de production de déchets dangereux</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet évite les zones d'intérêts classées.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le défrichage sur 1,4 ha n'est pas de nature à remettre en cause l'activité sylvicole locale.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Aucun projet existant ou approuvé n'est recensé à moins de 10 km du projet (source : DREAL). Aucun effet cumulé n'est identifié.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les mesures prévues pour réduire les effets négatifs du projet sont :

- la réduction des aménagements au regard des enjeux biodiversité notamment
- la mise en place de panneaux photovoltaïque en toiture
- la gestion/ régulation des eaux de ruissellement issues du projet
- une gestion adaptée de l'espace naturel non impacté (cf étude biodiversité en annexe)
- l'utilisation des eaux de toitures pour l'arrosage du jardin collectif
- l'éloignement des quais par rapport aux logements à venir afin de réduire les incidences acoustiques

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
ANNEXE 7 : étude écologique (SOCOTEC - OCTOBRE 2021)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à SAINT MEDARD-EN-JALLES

le, 7 octobre 2021

Signature

L.T.F.
Z.A. Galaxie - 67, avenue de M...
33140 SAINT MEDARD EN JAL...
Tél. 05 57 93 19 19 - Fax 05 57 93 19 18
SIRET 423 022 003 00028




Figure 1 : Plan de situation sur fond IGN

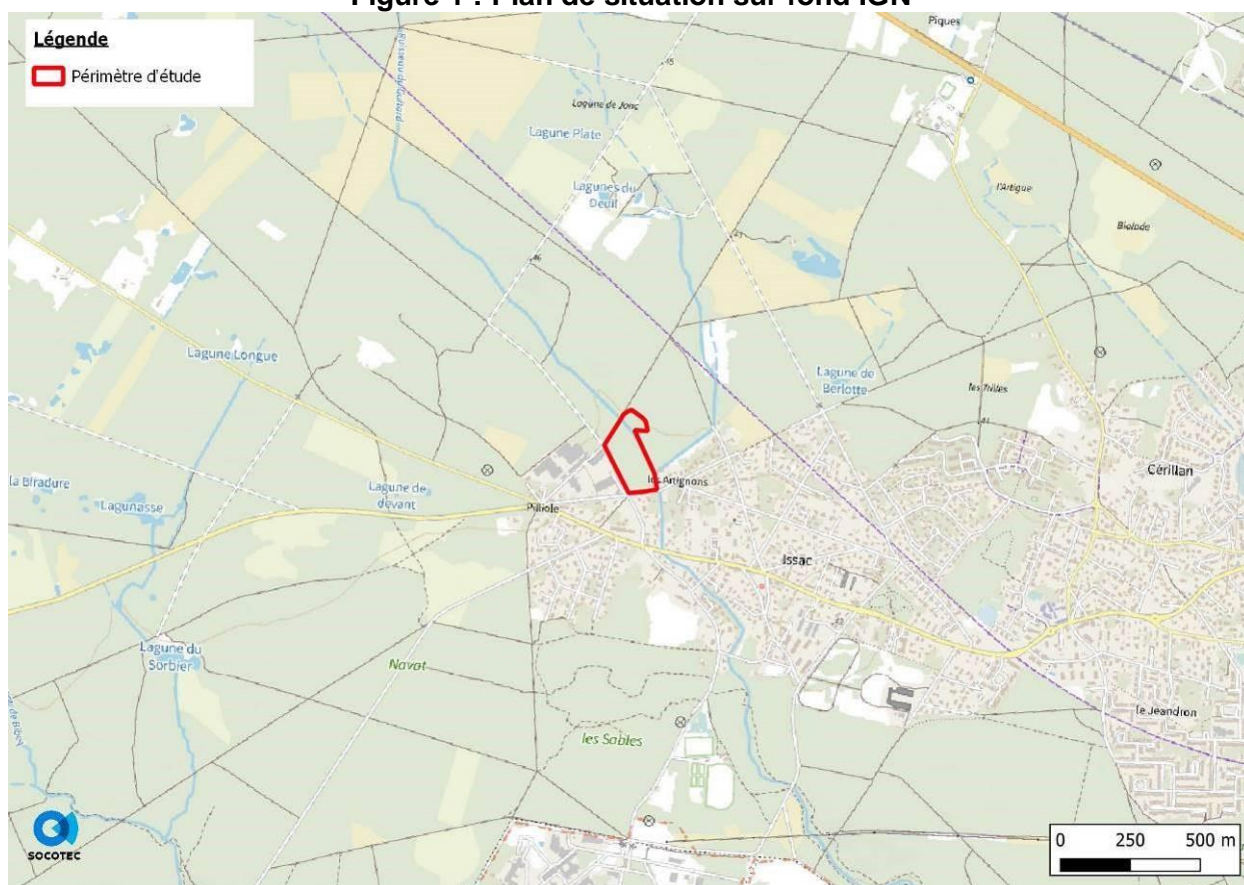
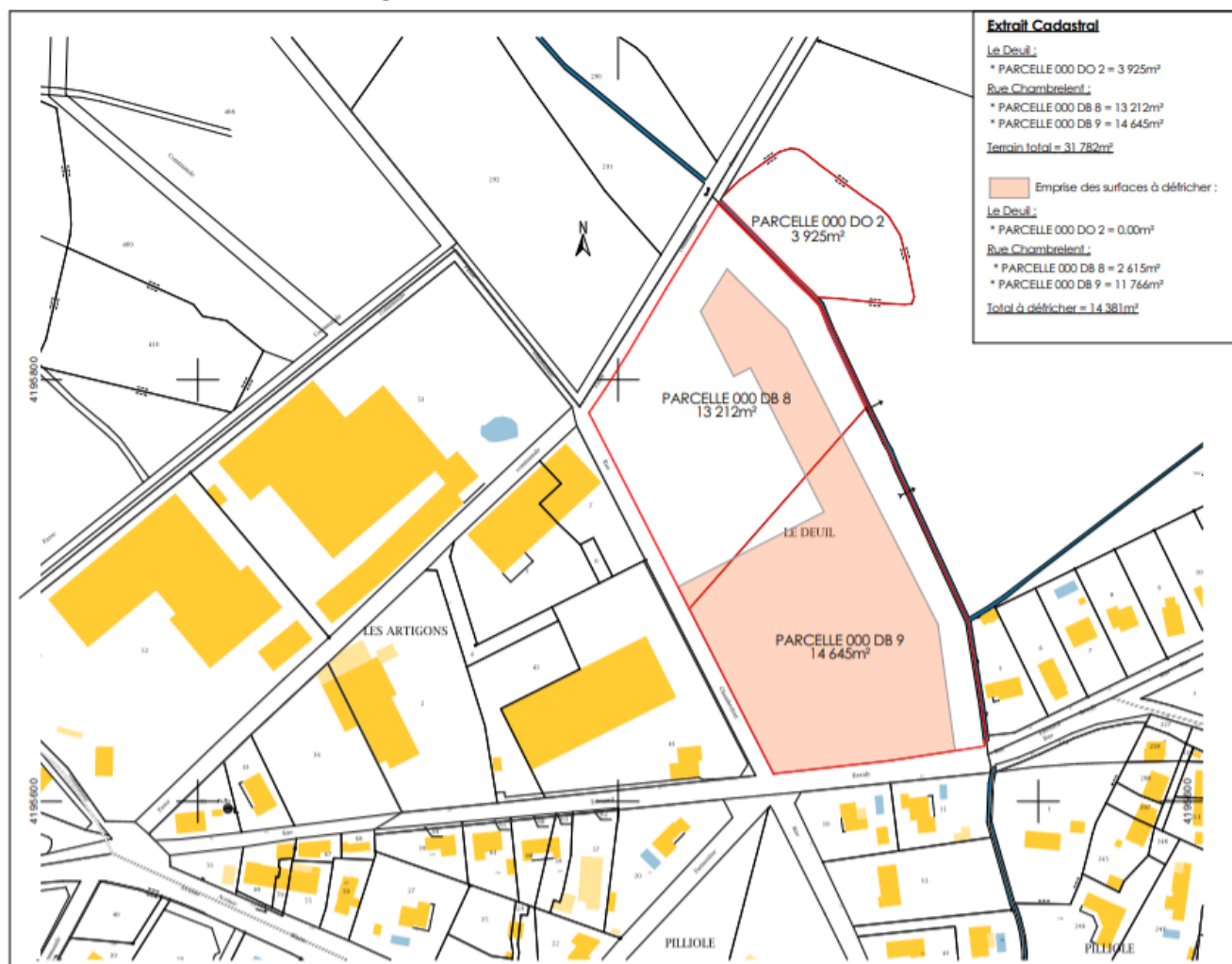


Figure 2 : Plan cadastral avec localisation



1



2



5



6



Figure 4 : Photographies du site et de ses abords (09/08/2021 SOCOTEC)

